

BRETAGNE

Axe 4 : Prise en charge du patient/résident

Mieux appréhender les pathologies mentales et psychiques en structure médico-sociale

Contexte

Dans le cadre des actions coordonnées inter-établissements, l'ANFH Bretagne et UNIFAF, mandatés par leurs établissements adhérents et agissant en leurs noms, ont décidé en partenariat de proposer une formation coordonnée qui s'inscrit dans le contexte suivant :

Les personnels des établissements médico-sociaux sont de plus en plus confrontés aux difficultés de prise en charge des personnes manifestant des troubles mentaux et psychiques. Ils n'ont généralement pas été formés initialement à l'approche de ces troubles et se trouvent souvent démunis pour prendre en charge ces personnes.

Compte tenu des besoins exprimés par les établissements, l'ANFH Bretagne et UNIFAF ont souhaité organiser cette action coordonnée pour permettre au personnel de mieux appréhender la prise en charge de ces pathologies.

Objectifs

- Savoir ce que recouvrent les notions de pathologies mentales, troubles et handicap psychique.
- Comprendre impacts et enjeux de la venue de nouveaux publics dans les Etablissements et services sociaux et médico sociaux (E.S.M.S.)
- Savoir construire un projet personnalisé et prendre en charge les personnes atteintes de pathologies mentales et de handicap psychique en E.S.M.S.

Renseignements complémentaires

Action en partenariat avec UNIFAF

Coût pédagogique : 847 € par stagiaire sur la base de 8 personnes.

Clôture des inscriptions : vendredi 16 mars 2018

Programme

- Evolution du profil des personnes accueillies et vécu professionnel.

- Les maladies mentales :

- Catégories psychopathologiques, troubles psychiques et du comportement.

https://www.anfh.fr/les-offres-de-formation/AVvsM_U5VT4Ouc-CSmvl

- Le handicap :

- Les grandes catégories de handicaps.
- Maladies mentales et handicap psychique.

- L'avènement du handicap psychique dans le champ médicosocial.

- Eléments de compréhension des comportements et dynamique relationnelle des nouveaux publics accueillis.

- Prise en charge et accompagnement :

- Difficultés inhérentes aux différents modes de fonctionnements mentaux en E.S.M.S.
- Positionnement / posture professionnels.
- Principes généraux des prises en charge (P.E.C.)
- Modalités et supports de P.E.C.
- Situations spécifiques : restriction des libertés, refus de soin, déni de la maladie / du projet personnalisé ...

Public

Cette formation est destinée à tout professionnel confronté à la prise en charge de personnes présentant des troubles mentaux et psychiques travaillant en structures médico-sociales adhérentes à l'ANFH et UNIFAF en Bretagne.

Exercice

2018

Code de formation

AFC 8

Nature

AFC

Organisé par

DEMETER SANTE

Durée

28 heures

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences

Date et lieu

GROUPE 1

Du 24 mai au 25 mai 2018

RENNES

Du 7 juin au 8 juin 2018

RENNES

GROUPE 2

Du 10 septembre au 11 septembre 2018

LAMBALLE

Du 27 septembre au 28 septembre 2018

LAMBALLE